

Conditions Générales d'Intervention (CGI)

ENTREPRISE

Adresse : 24 rue Gisors, 95300 Pontoise

Email : e_connect@myyahoo.com

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales d'Intervention (CGI) définissent les conditions et modalités des prestations de services de réparation et de vente de pièces détachées effectuées par ENTREPRISE pour ses clients particuliers situés en France métropolitaine (ci-après dénommés "Le Client").

Article 2 – Champ d'application

Les présentes CGI s'appliquent à toutes les prestations de services proposées par ENTREPRISE, y compris la réparation de téléphones et la vente de pièces détachées. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGI, dont le Client reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la passation de sa commande.

Article 3 – Commande et Acceptation

La commande est réputée acceptée dès la signature du devis ou du bon d'intervention par le Client. ENTREPRISE se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes, conformément à l'article L. 121-11 du Code de la consommation.

Article 4 – Devis et Tarification

Le devis établi par ENTREPRISE est gratuit sauf indication contraire. Il détaille les prestations à réaliser, les pièces à remplacer, le coût de la main-d'œuvre, ainsi que les éventuels frais de déplacement. Une fois accepté par le Client, le devis constitue un engagement ferme et définitif.

Article 5 – Droit de Rétractation

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Ce délai court à compter de la réception du bien ou de l'acceptation de l'offre de service.

Article 6 – Propriété de l'Appareil

Le Client garantit être propriétaire de l'appareil objet de la réparation et certifie que celui-ci a été acquis de manière régulière. ENTREPRISE se réserve le droit de demander tout document prouvant la propriété de l'appareil.

Article 7 – Exécution de la Prestation

ENTREPRISE s'engage à exécuter les prestations dans les meilleurs délais, conformément aux termes du devis accepté. Les délais d'exécution sont indicatifs et peuvent varier en fonction des contraintes techniques et logistiques.

Article 8 – Remise et Réception de l'Appareil

L'appareil doit être remis à ENTREPRISE accompagné du devis signé. À l'issue de la réparation, le Client doit vérifier l'état de l'appareil et signer un bon de réception. Les risques de perte ou d'endommagement de l'appareil sont transférés au Client au moment de la réception.

Article 9 – Garanties

9.1 Garantie Légale de Conformité

ENTREPRISE est tenue de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-14 du Code de la consommation, et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil.

9.2 Garantie Contractuelle

ENTREPRISE offre une garantie contractuelle de 6 à 12 mois sur les réparations effectuées et les pièces remplacées, sauf indication contraire mentionnée sur le devis. Cette garantie couvre uniquement les pièces réparées par ENTREPRISE et ne s'applique pas en cas de mauvaise utilisation, d'intervention d'un tiers, ou de dommages causés par des facteurs externes (eau, chute, etc.).

Article 10 – Responsabilité

ENTREPRISE ne peut être tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation de l'appareil après la réparation, sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle. La responsabilité de ENTREPRISE est limitée au montant de la prestation facturée.

Article 11 – Données Personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre des prestations sont traitées conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant ENTREPRISE.

Article 12 – Réclamations et Médiation

En cas de litige, le Client est invité à contacter le service client de ENTREPRISE pour trouver une solution amiable. Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à ENTREPRISE.

Médiateur : [Nom du Médiateur]

Adresse : [Adresse du Médiateur]

Téléphone : [Numéro de téléphone]

Email : [Email du Médiateur]

Site Internet : [URL du site du Médiateur]

Article 13 – Modifications des CGI

ENTREPRISE se réserve le droit de modifier les présentes CGI à tout moment. Les CGI applicables sont celles en vigueur à la date de la commande. Toute modification des CGI sera communiquée au Client par tout moyen approprié.

Article 14 – Loi Applicable et Jurisdiction Compétente

Les présentes CGI sont régies par le droit français. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français du ressort de [lieu].